

# ***PROCES VERBAL***

**DE LA 54<sup>e</sup> ASSEMBLEE GENERALE**

**LOUVOUNG - POUSS 2013**



**DU 18 AU 23 FEVRIER 2013**

## *Préambule*

L'an de grâce deux mille treize et du dix huit au vingt trois, du mois de Février, la paroisse de Louvoug I, dans le consistoire de Pouss, Région Ecclésiastique de Yagoua, a servi de cadre au déroulement des travaux de la 54<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire de l'Eglise Fraternelle Luthérienne du Cameroun (EFLC), sous le thème «**L'EFLC, 90 ans d'évangélisation : Bilans et perspectives** ».

Les travaux étaient dirigés par le Président de l'Eglise, Rév. Robert GOYEK. Prenaient part aux travaux, les délégués venus des différentes Régions Ecclésiastiques du Cameroun, les invités, les Responsables des Eglises Sœurs et les partenaires.

### **PREMIERE JOURNEE : 19 / 02 / 2013**

- Acte 1.** La cérémonie d'ouverture a débuté quand il était 12h 30 mn avec l'arrivée des autorités administratives, civiles, militaires, traditionnelles, etc. à la tête desquelles le Secrétaire Général de la Région de l'Extrême-Nord, représentant le Gouverneur empêché, accueillies par le Président de l'Eglise. C'est par la procession, que les pasteurs entrent pour l'entame de la 54<sup>ème</sup> AGO de l'EFLC à Louvoug.
- Acte 2.** D'entrée de jeu, le Secrétaire Général de l'Eglise, Rév. Philippe WADA, a donné lecture du récépissé de déclaration de manifestation publique délivrée par le Sous-préfet de Maga.
- Acte 3.** Il est revenu aux femmes de la paroisse hôte de louer Dieu par des cantiques et des rafraichissements offerts aux délégués.
- Acte 4.** Après le passage des femmes, il est revenu au Président du Consistoire de Pouss, le Rév. AZAKINANI AWINI Rigobert, de présenter la lecture biblique suivie de prière. Son texte est 1Corinthiens 15/58.
- Acte 5.** Le président de la Région Ecclésiastique de Yagoua, le Rév. Julien HINA, quant à lui, a souhaité la bienvenue aux autorités, délégués et invités en leur souhaitant un agréable séjour. Tout en présentant la Région d'accueil, créée en 1995, elle compte à ce jour 08 consistoires avec 11200 membres communiants.
- Il finit son propos par l'énumération des difficultés rencontrées dans la Région : l'inondation qui a laissé plusieurs membres sans abri ; 41 chapelles détruites, etc. Il a tout de même loué les efforts du gouvernement et du CEPCA pour leur assistance.
- Acte 6.** Le président de l'Eglise, le Rév. Robert GOYEK, dans son message d'ouverture, a retracé le parcours de l'œuvre de mission au Cameroun depuis 1920 avec l'arrivée des premiers missionnaires américains jusqu'à nos jours ; l'on retiendra que l'histoire de l'Eglise est faite des réussites et d'échecs.

En outre, le président a salué à sa juste valeur la présence effective des autorités civiles et militaires à cette cérémonie d'ouverture ; ceci témoigne à n'en point douter de l'intérêt sans cesse croissant que le gouvernement attache à l'EFLC en général. Il a aussi remercié les pouvoirs publics, les ONG

et le CEPCA pour leur soutien aux populations sinistrées de la zone de Maga. Il a saisi l'occasion pour appeler les fidèles à s'inscrire sur les listes électorales, car c'est un devoir civique.

Il a déclaré ouverts, les travaux de la 54<sup>e</sup> Assemblée Générale ordinaire de l'Eglise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

**Acte 7.** Le message du Gouverneur s'articulait autour des questions portant sur la paix et l'éthique. Il a interpellé l'Eglise à être un artisan de paix mais aussi de mettre l'accent sur l'éthique pour que la jeunesse retrouve ses valeurs de morale au sein de la société camerounaise comme souhaité par le Président de la République lors de son discours à la jeunesse du 10 février et qui déplorait la dégradation du niveau de la moralité de la jeunesse camerounaise.

Que l'EFLC prenne au sérieux l'encadrement de la jeunesse pour une société plus équilibrée car l'Etat compte sur la contribution de l'Eglise.

**Acte 8.** La prière de consécration a été dite par le Rév. Dr Isaac Sissou.

**Acte 9.** Le membre du Conseil d'Administration, M. Léon SIRA a procédé à la présentation des dirigeants de l'Eglise ainsi que des autorités présentes.

**Acte 10.** Il était 13h 25mn quand le Président de l'Eglise assisté de l'Evêque National de l'Eglise Evangélique Luthérienne au Cameroun, Rév. Dr Thomas NYIWE, prononcent la prière et la bénédiction finale du culte d'ouverture de l'AGO, qui a conduit à la pause de midi.

**Acte 11.** Les travaux de l'après midi ont repris à 15h 20mn par l'animation et puis le Secrétaire Général de l'Eglise a procédé aux propositions des personnes suivantes au Secrétariat de séance et des commissions et qui furent approuvés par les délégués, il s'agit de :

▪ ***Secrétaires de séance :***

1. Rév. DANZABE Zakarias
2. Rév. Dr Samuel DAWAI
3. Rév. NGABANA Jean
4. M. DIGWE Raymond

▪ ***Equipe de prière***

Responsable : Rév. AMINOUBITANG

▪ **Présidents des commissions**

- ✓ Stratégie : Rév. DAMBA Marc
- ✓ Evangélisation : Rév. BELLO Jean
- ✓ Education : Rév. KODGA Benoit
- ✓ Finances : M. DJONWE Benoit
- ✓ Développement : Rév. GUIDWE François

▪ **Commission de nomination**

⇒ Président Rév. KODJIRKI Yohanna (Guider)

⇒ Membres :

1. Rév. MOUNKINE Zacharie (Yaoundé)
2. Rév. AGOUNA David (Garoua)
3. Rév. GASSISSOU Isaac (Doukoula)
4. Rév. VAKALAMSOU Jean Didier (Maroua)
5. Rév. GOUMALA Albert (Yagoua)

**Acte 12.** Le Secrétaire Général de l’Eglise procède à l’appel des délégués et aux distributions des chemises aux délégués par Consistoire.

**Acte 13.** Lecture et adoption du projet d’ordre du jour.

Le point portant sur la présentation des rapports par le président de l’Eglise a suscité des débats. Au bout du compte l’assemblée a accepté le principe et par conséquence l’ordre du jour a été adopté par l’ensemble des délégués.

**Acte 14.** Lecture des résolutions de la 53<sup>e</sup> AGO de Moutourwa, édition 2012. Ici le SG s’est appesanti sur les résolutions de la commission spéciale portant sur la position de l’Eglise face aux fléaux sociaux.

**Acte 15.** Les femmes de la paroisse autonome de Louvong I ont par leurs chants, animé l’Assemblée.

**Acte 16.** Enseignement sur le thème de la 54<sup>e</sup> AGO : « L’EFLC, 90 ans d’évangélisation : bilans et perspectives ». Il est co-présenté par les Rév. Dr Samuel DAWAI et Pierre NAMBASSOU.

Le premier intervenant le Rév. Dr NAMBASSOU Pierre a brossé l’historique de l’Eglise depuis sa naissance par l’œuvre des missionnaires avec leur arrivée en 1920. Il a relevé les forces et les faiblesses de l’Eglise et de l’œuvre missionnaire, par exemple les tracasseries administratives de l’administration coloniale française avec trois ans d’attente pour l’obtention de l’autorisation d’œuvrer au Cameroun. Dès ses débuts, l’Eglise s’est retirée du monde pour vivre sa foi en privilégiant le spirituel au détriment du social.

Il relève pour le déplorer que l’Eglise jusqu’à nos jours n’a pas trouver des solutions aux problèmes sociaux des fideles. Cette situation sociale et économique de ces fidèles, provoque l’exode vers les églises de réveil.

**Acte 17.** Il était 19h 03mn quand le Rév. BERKOUDOU Jacques prononce la prière pour la fin des activités de la journée.

**Acte 18.** Reprise des travaux de la deuxième journée avec une prière dite par l'ancien Moksia Charles.

**Acte 19.** Suite de l'enseignement sur le thème de l'AG et sur l'aspect « perspectives » du thème de l'AG par le Rev Dr. Samuel Dawai. Il est question de répondre à la question suivante : *Quel avenir pour l'EFLC ?* Dans un exposé fort émouvant, l'orateur a marqué un temps d'arrêt pour projeter l'avenir de l'EFLC.

L'avenir de l'EFLC pour l'exposant passe par :

- ✓ Renforcer les capacités des ouvriers en administration et gestion ;
- ✓ Inventer de nouvelles méthodes d'évangélisation ;
- ✓ Atteindre l'autonomie financière de l'Eglise ;
- ✓ Mener une réflexion théologique ;
- ✓ Avoir une identité luthérienne ;
- ✓ Mener une mission holistique ;
- ✓ Redéfinir dans l'Eglise la vocation aux ministères et les conditions de travail ;
- ✓ Promouvoir l'œcuménisme et le dialogue interreligieux...

Pour clore son exposé, l'orateur souligne que l'avenir de l'EFLC dépend des changements à opérer pour le bien de l'Eglise.

**Acte 20.** Phase de questions-réponses suite aux exposés. Plusieurs préoccupations ont été soulevées et ont trouvé satisfaction auprès des orateurs.

**Acte 21.** Le Président de l'Eglise a présenté à l'Assemblée le Pasteur Charles Guillot de nationalité française qui opère dans les radios communautaires évangéliques.

Il informe également les délégués de la prise en otages de sept français non loin de Waza et de la mise en garde de l'ambassade de France à Yaoundé aux ressortissants français de prendre toutes les dispositions de sécurité. L'Eglise quant à elle, a pris les dispositions pour les deux françaises qui travaillent au Centre de Santé de Pouss.

Il finit par donner une appréciation générale de l'ensemble des exposés. Le président se dit satisfait de la présentation et souligne avec force l'aspect de l'éducation de la jeunesse gage d'un développement de notre société.

**Acte 22.** Pause de 15 minutes.

**Acte 23.** Reprise des travaux avec une prière dite par le Rév. Vakalamsou Jean-Didier.

**Acte 24.** Intervention du Pasteur Charles Guillot, Secrétaire Général de Radio Ebène – France, dans les pays d'Afrique francophone. Pour lui, l'Eglise en Afrique est l'avenir du christianisme dans le monde. Et comme les orateurs ont si bien parlé du changement, il adhère à leur point de vue. Il précise en passant que la radio est un outil important pour l'évangélisation et de changement. L'assemblée a approuvé son discours par des applaudissements.

- Acte 25.** Intervention du Secrétaire National du GBEEC, Alphonse TEYABE ; il reconnaît devant l'Assemblée le soutien sans faille apporté par l'EFLC à cet important mouvement. Il présente alors le GBEEC dans sa vision et interpelle les délégués à le soutenir dans la prière.
- Acte 26.** Les femmes du district de TEKELE ont accueilli les délégués avec des cadeaux aux dirigeants.
- Acte 27.** Annonces : le SG de l'Eglise transmet les salutations de Mission Afrika qui souhaite que l'AG se déroule dans de très bonnes conditions.
- L'Eglise a trouvé une personne qui s'est donnée pour former les ouvriers en outil informatique. La formation étant déjà lancée, le BE attend la liste des personnes intéressées qui doivent s'inscrire auprès de chaque Région Ecclésiastique.
- Acte 28.** Une pause est observée à 13h et la matinée est close par la prière du Rév. Lawane Jean.
- Acte 29.** La reprise des travaux de l'après midi intervient à 15h 20mn avec la prière du Rév. DOREISSOU AHANDA.
- Acte 30.** Présentation du Rapport Général par le président de l'Eglise, Rév. GOYEK Robert. Son rapport est la synthèse des activités du BE, du CA, des départements, des Régions et des associations.
- Lors de la phase des questions de compréhension, il revenait à chaque responsable de répondre pour défendre son bilan.
- Acte 31.** Animation par les femmes de la paroisse autonome de PALIA. En guise de souvenir, elles ont remis des cadeaux aux responsables de l'Eglise.
- Acte 32.** Phase des question-réponses. Les points à discuter et les propositions furent envoyées dans les commissions appropriées.
- Acte 33.** Quelques annonces par le SG/Eglise.
- Acte 34.** Prière pour la fin de la soirée par la présidente de l'Association des femmes, Mme BARA Julie, il était 19h 30mn.

## TROISIEME JOURNEE : 21 / 02 / 2013

- Acte 35.** Reprise des travaux de la journée avec le cantique en fulfuldé N° 54 dirigé par le Rév. FATSIA Pierre, il était 08h 22mn.
- Acte 36.** Le Rév. DOSSOUNA Victor consacre la journée à Dieu dans la prière.
- Acte 37.** Le modérateur du jour, le Rév. Ladibé Lucas, 2<sup>e</sup> Vice-président de l'Eglise, s'enquiert de la santé des délégués.
- Acte 38.** Le Président de la Région Ecclésiastique de Yaoundé, Rév. KODGA Benoit, donne la méditation en s'inspirant des Actes des Apôtres 20/26 – 36.  
Il attire dans son prêche, l'attention des délégués d'être vigilants et de ne laisser aucune place aux déchirures car l'Eglise a atteint une certaine maturité.
- Acte 39.** Le Secrétaire Général de l'Eglise, présente aux délégués l'ancien d'Eglise Dr TCHOBSALA Daniel, Chargé des cours à l'Université de Ngaoundéré.  
Il procède par la suite à la répartition des délégués en Commission en vue des travaux des dites Commissions. Le Rév. TIZE Mathieu Albert, dans la prière confie au Seigneur les travaux en commissions.
- Acte 40.** Le Président de l'Eglise a pris la parole pour appeler les délégués à continuer de prier pour les deux filles françaises qui étaient au centre de santé protestant de Pouss. Il informe les délégués qu'elles quittent ce jour pour rejoindre Garoua suite aux instructions de l'Ambassadeur français au Cameroun à cause de la situation d'enlèvement survenu dans la zone de Waza de 07 français.
- Acte 41.** Les travaux en Commission ont été provisoirement suspendus vers 12h 30mn pour permettre aux femmes des Districts de Mourla et Maga d'accueillir les délégués.
- Acte 42.** La fin des travaux de la matinée fut marquée par la prière du Rév. ATOUVA Daniel, il était 13h 20mn.
- Acte 43.** Reprise des travaux de l'après midi par la poursuite des travaux en commissions à 15h.
- Acte 44.** Les travaux de la journée furent suspendus pour accueillir les femmes du District de Pouss venues saluées les délégués avec des dons divers.
- Acte 45.** Le vice-président de l'EFLT Rev KAHAISSOU Philippe salue les délégués. Dans la même lancée Hon. Député Mamigué Jean a adressé ses salutations et encouragements aux délégués. Poursuite des travaux en Commissions.
- Acte 46.** Le SG/EFLC a présenté quelques annonces et des cas de maladies parmi les délégués.
- Acte 47.** Intervention du Coordonnateur d'ASAPE, M. OUMAR DAGA. Celui présente l'équipe qui couvre l'Eglise et demande aux délégués à la soutenir dans la prière.
- Acte 48.** La prière de la fin de la troisième journée est dite par le Rev Tivoundikna Etienne. Fin des travaux à 19h.

## QUATRIEME JOURNEE : 22/02/2013

- Acte 49.** A 8h 20 mn, le deuxième Vice-Président, le Rév. LADIBE Lucas salue les délégués et invoque la présence de Dieu trinitaire.
- Acte 50.** Le Rev Tchangninbé Etienne dit la prière.
- Acte 51.** Chant d'ensemble tiré de Gime Masihinko'en n°1 conduit par le Rev Danzabé Zacharias.
- Acte 52.** La méditation du jour est livrée par le Rev Yonki Silas. Il tire sa méditation de Heb. 5.11 ; 6.1-8.
- Acte 53.** Déroulement de vote. La commission après avoir défini les principes de vote, a immédiatement procédé à la distribution des bulletins préalablement préparés, aux délégués. Pendant cette phase les auditeurs libres ont été mis à l'écart.
- Acte 54.** Le Rev Issa Philippe prie pour le bon déroulement des votes.
- Acte 55.** Quelques rectificatifs ont été apportés à la liste des candidatures. Selon le PV de Moutourwa 2012, le Rev Fatsia a encore un an dans le comité de mission, donc son nom a été enlevé de la liste. Il en est de même de M. Falaina Michel, du Comité de Contrôle et de vérification, qui a aussi un an de mandat, c'est plutôt M. Oumarou Lucas qui doit passé au vote.
- Acte 56.** Intervention du vice-président de l'EFLT. Le Rev Kahaissou Philippe présente les vœux les meilleurs de l'EFLT à tous les délégués. Les statistiques de l'EFLT se présentent de la manière suivante : 972 paroisses, 21 consistoires, 132 pasteurs, 42 480 membres communiants. Il informe les délégués que l'EFLT vient de lancer une opération pour la collecte de 25 millions pour l'achat d'un véhicule, en vue de palier aux difficultés de déplacement du bureau exécutif. Le budget de l'EFLT repose essentiellement sur la vente des cartes de membres à 700 francs. Comme difficultés dans le projet Bongor Nord, deux évangélistes ont démissionné faute de soutien. Ensuite il parle de la situation de psychose que vivent actuellement les chrétiens du Tchad, qui sont menacés par les terroristes, à cause de l'envoi par le Tchad des soldats au nord du Mali.
- Acte 57.** Réponse du Président de l'EFLC : le Rev Goyek Robert remercie l'hôte de marque pour les lourds sacrifices entrepris pour venir à cette assemblée. Il reconnaît les bonnes relations qui unissent les deux Eglises sœurs et encourage l'EFLT à continuer de soutenir le projet Bongor Nord.
- Acte 58.** Déroulement des travaux en plénière avec la commission de stratégie.
- Acte 59.** Pause de 15 mn.
- Acte 60.** Animation par les femmes du district de Bagassaraye.
- Acte 61.** Reprise des travaux avec la commission de stratégie.
- Acte 62.** Une pause de 50 mn a été accordée aux délégués de se reposer.
- Acte 63.** Reprise des travaux de l'après-midi avec la prière dite par le Rev Hamadou Pierre.



- Acte 64.** Suite de la séance plénière avec la commission d'évangélisation.
- Acte 65.** Accueil des délégués par les femmes de la paroisse Tékélé Centre.
- Acte 66.** Accueil et au revoir du consistoire de Pouss avec des cadeaux exceptionnels : chèvres pour les autres membres du bureau et taureau pour le président de l'Eglise.
- Acte 67.** Suite des travaux avec la commission des finances.
- Acte 68.** Remise solennelle de trois véhicules aux trois premiers docteurs en théologie de l'EFLC : Rev Dr Samuel Dawai, Rev Sissou Isaac et Rev Dr Wappou Daniel, par la commission de dons conduite par l'Anc. Mbairobé Gabriel, le président de l'EFLC et le vice-président de l'EFLT.
- Acte 69.** Proclamation des résultats des votes.
- Acte 70.** Le président de l'Eglise informe les délégués sur la date de la célébration de l'anniversaire de l'Eglise, et le mois retenu est Novembre 2013.
- Acte 71.** Présentation et félicitation de l'équipe d'organisation de la 54<sup>e</sup> AGO par le président de l'Eglise. L'équipe est composé du président de la Région Ecclésiastique, la président du consistoire de Pouss, le président du consistoire du Pouss, le pasteur de Louvoug I. après les coups d'applaudissements, le président laisse un verset d'encouragement : Phil 1.6.
- Acte 72.** Installation et prière de consécration des nouveaux élus par le Rev Timeh Jacob, Anc. Gandaf Silas et le vice-président de l'EFLT.
- Acte 73.** Bénédiction finale par le président de l'Eglise, il était 20 H 22.

## **I. COMMISSION DE STRATEGIE**

### **Str.1. Formation des ouvriers ecclésiastiques en management.**

Il faut introduire dans les programmes de l'Institut et Ecoles de formation des modules en management, et faire des séminaires de renforcement de capacités des ouvriers.

### **Str.2. *Compte rendu de la base à la hiérarchie***

1. Qu'une fiche technique de rapport de compte rendu soit conçu ce qui permettrait de mesurer le travail fait à chaque niveau de l'Eglise.
2. Les activités à tous les niveaux de l'Eglise doivent être planifiées et synchronisées pour un bon suivi. C'est ici l'occasion de vérifier la transmission régulière et fidèle des différents fonds de la base au sommet.

### **Str.3. *Recouvrement du budget dans les différentes structures de l'Eglise.***

1. La fiche technique qui sera établie, permettra le contrôle et le suivi du budget à tous les niveaux de l'Eglise. Et la transmission fidèle des fonds doit être effectuée au niveau des trésoriers contre reçu par voie hiérarchique.
2. Que le CA et le Département des Finances mettent sur pied un manuel de procédure financière.
3. Que le numéro du compte de l'Eglise doit être communiqué à tous les niveaux de l'Eglise pour les opérations financières.

### **Str.4. *Formation des ouvriers ecclésiastiques au niveau supérieur***

1. L'envoi d'un ouvrier en formation doit être fait sur des critères de sélection préalablement établis et connus de tous au niveau de l'Eglise.
2. Que le choix des candidats soit basé sur le critère de compétence et selon le besoin de l'Eglise.

### **Str.5. *Relance de l'opération 150 000 000 F CFA.***

Cf. Finances

### **Str.6. *Harmonisation du traitement des ouvriers de l'église***

Le principe est acquis.

Que la commission constituée des membres du CA et d'autres compétences, continue de finaliser le document sur la grille salariale en fonction des niveaux et des catégories des serviteurs de Dieu et le présenter au Conseil Général de l'Eglise et l'approbation sera à la prochaine AG de Février 2014.

Le principe de la centralisation des salaires au niveau national est un acquis mais le document doit ressortir les modalités pratiques. Pour ce faire, la sensibilisation des fidèles à la base est indispensable.

### **Str.7. *Traitement des salaires des ouvriers de l'Eglise.***

Le taux de grille salariale est bas. Il faut repenser cette grille salariale en fonction de l'ancienneté et d'autres critères (confère str. 6).

**Str.8. Implantation de l'Antenne MTN sur le terrain de l'Eglise à Garoua**

1. L'église a signé un contrat de 3 ans renouvelable contre un montant de **2 250 000 F CFA** par an et cet argent sera versé dans le compte de l'Eglise.
2. Le contrat signé entre l'Eglise et MTN est entre les mains de Me **Lazabo Benjamin**, Avocat aux Barreaux du Cameroun, membre du CA.

**Str.9. Prélèvement de 10% par les consistoires pour leur fonctionnement.**

1. Il n'y a pas d'objection à ce prélèvement, toutefois, encourager la traçabilité des 10 % de l'Eglise et le prélèvement fidèle de cette somme au niveau des paroisses et la transmission de l'argent au niveau de l'Eglise.
2. A cet effet, une fiche technique de suivi doit être établie pour une bonne collecte de fonds destinée à la Direction Centrale.
3. Il en est de même pour les cartes de membres où les pasteurs doivent suivre et collecter les sommes proportionnellement au nombre des cartes déchargées.

**Str.10. Problèmes des primes des Présidents des régions et des consistoires.**

1. Le principe est acquis à savoir une prime de 120 000 F CFA par an pour les Présidents des Régions, à la charge de la caisse centrale de l'Eglise.
2. Pour les Présidents des Consistoires, la prime est de 60 000 F CFA par an mais à la charge des Consistoires.

**Str.11. Versement des fonds des cartes de membre.**

1. L'argent des cartes doit être versé au plus tard fin de mois de juin.
2. Les pasteurs et les catéchistes doivent veiller sur la fidélité et la transmission de ces fonds.
3. Les collecteurs des fonds doivent être primés et encouragés par la paroisse et ou district ou encore par le consistoire.

**Str.12. Réorganisation de la caisse d'investissement.**

1. Vu l'importance de l'opération 150 millions qui est en cours et dont les projets sont définis,
2. Considérant que les sources de contributions sont les mêmes (fidèles), et pour bien canaliser nos énergies financières,
3. Que la caisse d'investissement soit redynamisée.
4. Qu'une évaluation suivie de rapport soit faite par l'ancien bureau et que les fonds existants soient sécurisés.

**Str.13. Primes aux paroisses qui collectent à 100% les fonds des cartes.**

Le Principe est accepté, il faut donner 10 % aux paroisses qui collectent fidèlement les fonds de cartes à 100%.

**Str.14. Que le trésorier de 10 % soit le même chargé des fonds des cartes.**

Cf. Finances 13

**Str.15. Port des chemises cléricales**

Le port de la chemise de couleur violette est réservé pour le Président de l'église et des présidents des Régions.

**Str.16. La chaise du pasteur dans l'église.**

1. Le principe selon lequel le pasteur doit avoir une chaise exclusivement est accepté car cela se pratique depuis au sein de l'Eglise déjà. Il est question ici de rappeler aux paroisses qui ne le font pas de se conformer pour plus d'ordre lors des cérémonies cultuelles.
2. Mais le sérieux des moments de culte, le pasteur a l'obligation de porter sa robe pastorale ou la chemise avec col tous les dimanches et les jours des cérémonies de l'Eglise ou officielles et il est encouragé le renouvellement annuel de la garde-robe du pasteur. **NB** : le tissu tergal est conseillé pour la robe.

**Str.17. Organisation du culte**

Le pasteur doit organiser le culte, et il peut déléguer son pouvoir à son catéchiste et aux Anciens mais doit les former dans ce travail.

**Str.18. La catéchèse**

Le pasteur est le seul responsable de la catéchèse. Il peut déléguer cette tâche au Catéchiste et ancien mais après une formation dans ce domaine.

**Str.19. Le refus de rejoindre le poste d'affectation et le refus de la paroisse ou district de prendre son pasteur**

1. Le serviteur étant appelé par Dieu et à le servir partout où il est appelé, il doit impérativement rejoindre son poste d'affectation avant toute éventualité de requête avec sa hiérarchie.
2. Il en est de même pour la paroisse ou district. La communauté d'accueil de l'ouvrier affecté a l'obligation de chercher son ouvrier et de soumettre des éventuelles difficultés rencontrées à la hiérarchie.
3. Toutefois, le dialogue entre les deux parties est vivement encouragée et il faut éviter toute forme de confrontation inutile qui affaiblie la vie de l'Eglise.
4. Pour les sanctions, confère l'article 84 de la Constitution de l'Eglise.

**Str.21. Titre du Président du Conseil Paroissial**

Le pasteur est le responsable principal de la paroisse ou de son district.

Il faut rappeler qu'il n'existe pas de conseil d'anciens mais de conseil paroissial tel prescrit dans la Constitution.

**Str.22. Le F.P.P.O.**

Il est demandé à la base de respecter ce principe déjà acquis et de transmettre les fonds à la Direction Centrale de l'Eglise.

### **Str.23. Achat des liturgies pour approbation**

Le principe est acquis et qu'après les amendements, la liturgie sera définitivement validée à une rencontre pastorale.

### **Str.24. Appréciation du rapport général de l'Eglise présenté par le Président à l'AG.**

1. C'est une bonne initiative et elle est validée. Cette méthode permet de réduire le temps de présentation des rapports.
2. Que tous les rapports soient intégrés en annexe avec la signature de chaque responsable du rapport.
3. Le Président de l'Eglise fait une synthèse de ces rapports.
4. Le rapport financier doit être présenté par le Président du Département des finances.
5. Les points à aller aux débats doivent être bien préparés avant l'AG pour faciliter le bon déroulement des AG.
6. La statistique globale doit être annexée au rapport.
7. Il faut réduire le nombre de jours et les temps de fêtes élastiques.
8. Ces changements amènent à la modification de l'article 40, point 6 de la Constitution.

### **Str.25. Occupation pastorale du Président de l'Eglise et du Secrétaire Général.**

1. Vu le besoin de garder le reflexe pastoral, le principe est accepté et il revient au BE d'étudier la faisabilité et la mise en application.
2. Pour le cas des pasteurs qui sont dans les institutions de l'Eglise ou organismes, le BE et le CA doivent étudier leurs cas.
3. Vu ces changements, la constitution doit être modifiée dans ses articles liés à ce travail.

### **Str.26. La toiture de l'EBR de Kai-kai.**

Nous réitérons la décision de l'AG de Moutourwa (voir Ed. 11 page 31) qui stipule « Que l'Eglise réalise son projet pour la toiture de la salle de classe à l'EBR de Kai-kai ».

### **Str.27. Des questionnaires d'examen à l'ordination des diacres**

Nous remettons ce sujet au Comité d'ordination de l'Eglise pour l'élaboration des questionnaires d'examen à l'ordination des Diacres.

### **Str.28. Soutien des 06 Evangélistes dans la Région de Yaoundé.**

Nous encourageons la Région de Yaoundé de s'organiser à son niveau pour la mission dans le grand Sud. Que la ligne budgétaire de 900 000 F précédemment ouverte soit maintenue pour le soutien à la mission dans cette zone.

### **Str.29. Soutien d'un pasteur à Mbé et d'un évangéliste à Ngaoundéré**

Nous acceptons le soutien d'un Pasteur à Mbé par l'Eglise pendant 03 ans et demandons à la Région de Garoua de prendre la charge l'Évangéliste à Ngaoundéré.

***Str.30. Affiliation des ouvriers de la Région Ecclésiastique de Yaoundé à la CNPS.***

Nous demandons à la Région de Yaoundé d'instruire chaque district et paroisse en son sein de prendre en charge les frais de la CNPS et le FPPO de leurs ouvriers comme ça se passe dans les autres Consistoires.

***Str.31. Besoin d'une voiture, de 06 motos, des appareils pour la projection des films, groupe électrogène, matériel de sonorisation dans la Région de Yaoundé.***

Nous demandons à la Région de Yaoundé de monter son projet et de le soumettre au BE de l'Eglise pour approbation et accompagnement dans la recherche de partenaire pour le financement de ce projet.

***Str.32. Entretien des Motos des Régions achetées par l'Eglise.***

L'entretien de ces motos revient à chaque Région bénéficiaire.

***Str.33. Soutien du pasteur de Datchéga***

Que l'Eglise le soutienne encore pendant deux ans avec la moitié du salaire.

***Str.34. Besoin d'un hors-bord pour la traversée du lac de Bosgoye.***

Ce besoin doit être étudié par l'Eglise (voir CA et BE).

***Str.35. Aide au district de Bosgoye, victime d'inondation.***

Cette demande est remise au BE pour étude.

***Str.36. Eclatement de certains Consistoires***

Les conditions étant remplies par ces consistoires, nous approuvons l'éclatement de ces Consistoires comme suit :

- 1. Consistoire de Lagdo : Lagdo et Gouna**
- 2. Consistoire de Moutourwa : Moutourwa et Mouda**
- 3. Consistoire de Ngong : Ngong et Ngaoundéré**

**Str.37. Besoins en ouvriers dans les paroisses et districts :**

REGIONS	CONSISTOIRES	PAROISSE/DISTRICTS	ONSERVATIONS
GUIDER	BOURHA	Paroisse Bourha Centre	Poste vacant
	Mogodé	Mogodé	Poste vacant
		Paroisse Vité	Poste vacant
		Paroisse Rhumsiki	Poste créé
GAROUA	Mokolo	Mokolo	Poste vacant
		Paroisse Tchanaghwa	Poste créé
	Lagdo	Mbé	Poste crée et soutenu par l'Eglise
	Garoua	Garoua I	Poste vacant
		Paroisse Aviation	Poste vacant
		Barnaké	Poste vacant
	Pitoa	Badjengo	Poste vacant
Langui		Poste vacant	
Doukoula	Guidiguis	Kolara	Poste vacant
		Sirlawé	Poste vacant
	Touloum	Goundaye	Poste créé
		Bizili Centre	Poste créé
Maroua	Moutourwa	Midjiving	Poste vacant
		Titing	Poste créé
Yagoua	Maga	Paroisse maga Centre	Poste créé

**Str.38. Appui à la construction du presbytère de Moulvoudaye.**

Ce sujet est remis à la compétence de la Région Ecclésiastique de Maroua.

**Str.39. Création par la Jeunesse d'un corps de sécurité dans toutes les structures de la jeunesse de l'Eglise.**

Vu la nécessité et l'importance de la sécurité des biens et des personnes lors des grandes rencontres et manifestations au sein de l'Eglise, l'AG approuve et encourage les jeunes dans cette initiative louable.

## **II.COMMISSION D'EDUCATION**

**Edu 1. Création d'un Centre Universitaire d'Afrique Francophone.**

Nous acceptons le principe de la création du Centre Universitaire d'Afrique Francophone dans les pays du Sahel. L'étude de faisabilité est laissée à la compétence du BE et du CA de l'Eglise.

**Edu 2. Le problème de la CNPS et des impôts des écoles primaires.**

Nous acceptons le principe de moratoire de la CNPS à savoir le versement de 25 000 000 F sur 5 ans.

Etant donné que l'Eglise a toujours soutenu les EPP pour le compte de la CNPS, le montant de 3 120 000 sera maintenu, mais que le SEDUC prend en charge le reste.

**Edu 3. Besoin d'une salle informatique équipée avec internet à l'IST.**

Vu l'importance et l'urgence de ce projet, nous demandons qu'une ligne budgétaire de 500 000 F ouverte soit revue à la hausse de 50 %.

Nous lançons un appel aux élites de bonne volonté d'apporter leur aide en matériel informatique. Dans la mesure du possible, que l'Eglise réalise dans un délai raisonnable ledit projet de construction.

**Edu 4. Reprise des constructions des logements au campus de l'IST.**

Nous félicitons et remercions les Régions pour tout ce qu'elles ont fait dans la passé. Cependant, nous encourageons les Régions dans la période de 2013 à 2014 de reprendre la construction d'au moins d'un logement par Région.

**Edu 5. Réfection de l'ancienne EPP qui sert au logement des étudiants de l'IST à Djidoma.**

Voir le PV de l'AG de Moutourwa 2012, Str. 7 qui stipule que le bâtiment de l'EPP doit être réfectionné pour abriter les étudiants de l'IST.

Il est à rappeler qu'une ligne de 1 000 000 F avait été ouverte à cet effet.

**Edu 6. Soutien aux Etudiants de l'IST.**

Nous encourageons les Consistoires à soutenir leurs étudiants laïcs comme suit :

Niveau Bac : 10 000 F par mois et 03 sacs de mil par an.

Niveau Licence : 10 000 F par mois et 04 sacs de mil par an.

Pour la pérennité de la formation à l'IST, que l'Eglise se prépare en conséquence pour la relève après le retrait des partenaires.

**Edu 7. Problème d'eau, de lumière et de bornage du terrain de l'EBM.**

Nous rappelons à l'Eglise de veiller à l'exécution de ces projets.

**Edu 8. Salaires des enseignants de l'EBM**

Que le Trésorier en payant les salaires prenne en compte les autres avantages (santé, prime de responsabilité, FPPO, etc.)

**Edu 9. Soutien des étudiants sinistrés de l'EBM**

Que l'Eglise vienne en aide à ces étudiants à travers ASAPE.

**Edu 10. Le FPPO et primes des enseignants des EBR, EBM.**

Que le FPPO, les primes et la santé des enseignants des EBR, EBM, aussi les primes de responsabilité des Directeurs soient pris en charge par les Régions, à raison de 5 000 F par mois pour les frais de santé des enseignants et 5 000 F par mois comme prime de responsabilité des Directeurs et enfin 2 500 F par mois pour le FPPO.

**Edu 11. Réouverture de l'EBR de Djelme (Région de Doukoula)**

Le principe de réouverture de l'EBR est accepté mais qu'une étude minutieuse au préalable soit faite par le BE, CA et la Région.

**Edu 12. De la formation des Comités de l'Ecole de dimanche au niveau des Régions.**



Dans le souci d'une bonne coordination des activités, nous acceptons la formation des Comités de l'ED dans les Régions Ecclésiastiques de l'Eglise.

**Edu 13. Du retard dans la parution des documents de l'Ecole de Dimanche**

Que chaque Consistoire verse 5000 pour aider à l'élaboration de ce document.

**Edu 14. Sujets de l'Ecole de district.**

Que les sujets soient donnés par la Commission de Réflexion théologique.

**III. COMMISSION D'EVANGELISATION**

**Eva 1. De la poursuite et du suivi de Bongor Pour Christ**

1. Nous reconnaissons qu'il y a mauvaise évaluation des besoins pour le suivi de Bongor (1 sac de mil de céréale par paroisse et un demi-sac par annexe pour trois ans).
2. Nous appelons aux paroisses et annexes qui n'ont pas honorés leurs engagements de 2012 de s'exécuter.
3. Et nous demandons à toutes les paroisses et annexes à bien retenir que le suivi 2013 c'est 10.000F par paroisse et 5.000F par annexe à verser le plus tôt possible.

**Eva 2. Notre part de soutien à la mission au Mali**

1. Les moyens que nous mettons jusqu'ici à la disposition de nos missionnaires au Mali, ne leur permettent pas de faire face aux besoins réels de leurs familles respectives ; nous décidons :
2. En plus des offrandes spéciales aux dates ci après : 09 juin et 13 octobre 2013.
3. L'augmentation des montants alloués aux charges relatives aux enfants (dont 4 autres rejoignent le pays).
4. L'augmentation des charges de déplacements pour les vacances, à cause de changement d'itinéraire. (cf. commission de finances).

**Eva 3. Besoin de prospection en Guinée Conakry et au Niger**

1. L'évangélisation étant la mission principale de l'Eglise, prospecter de nouveaux horizons nous ouvre les yeux sur l'ampleur qui nous interpelle.
2. L'Eglise est encouragée à la prospection dans les pays ci-dessus nommés.
3. Cependant, un rapport de prospection est attendu avant de s'engager sur d'autres terrains de la mission.

**Eva 4. Moyens financiers pour la coordination de l'évangélisation**

1. Il est prévu une visite dans les champs de Mission de Pété, de Hina et de Pina ; des séminaires pour les évangélistes faiseurs de tentes et de renforcement de capacités des évangélistes en fonction.

2. Nous rappelons au BE, la nécessité impérieuse d'encourager les efforts de la coordination de l'évangélisation en mettant à leur disposition les moyens nécessaires et au bon moment.

***Eva 5. La nécessité d'une aide ponctuelle au missionnaire rentré au pays***

Nous prescrivons à chaque Région d'assister le missionnaire par un sac de céréale notamment 20.000 F en espèces dès ce jour et plus tard fin avril 2013.

***Eva 6. La recherche de bonnes volontés pour le soutien de la mission***

1. Chaque fidèle de l'EFLC est concerné par le succès de la mission,
2. Des individus peuvent volontairement se proposer pour aider à la réussite de ladite mission,
3. Des communautés peuvent également le faire, seulement, nous demandons à chaque bonne volonté en faveur de la mission de passer par l'intermédiaire de la caisse centrale de l'Eglise, ceci facilitera la répartition sur le terrain.

***Eva 7. Du renforcement de l'équipe et de la prise en compte des évangélistes radio dans le fonctionnement des structures de l'Eglise.***

1. Il y a besoin d'ajouter deux évangélistes à l'équipe ; en plus, le constat est que les évangélistes ont fonctionné sans rapport avec les paroisses, district où ils opèrent.
2. Ils sont demandés de s'insérer dans les paroisses ou les districts où ils se trouvent en y présentant leur rapport.
3. Les structures qui vont les accueillir doivent leur venir en aide sur tous les plans et ceci dans la mesure de leurs possibilités.

#### **IV.COMMISSION DE DEVELOPPEMENT**

***Dev 1 – Evaluation des œuvres de l'Eglise***

Nous acceptons le principe, seulement que ce comité technique mis sur place soit formé par des spécialistes en la matière et aptes à rendre service.

***Dev2- Les propositions du CPDLC***

Le besoin d'un ou d'une libraire en vue de la supervision et en même temps les travaux de l'imprimerie.

Nous sommes favorable à cette demande, seulement que le CPDLC s'organise et veille à présenter un bon rapport sur la maison. De même, que le BE et le CA ensemble avec l'équipe de la CPDLC ; approuve le choix d'un ou d'une libraire en vue d'un rendement plus efficace à l'église.

***Dev3- Recouvrement des dettes par les débiteurs de la CPDLC***

Nous renvoyons l'affaire aux gestionnaires du CPDLC afin de prendre des mesures possibles dans un meilleur délai auprès des débiteurs pour la relance de la librairie.

***DEV - 4- Financement de l'achat des documents***

Le principe est accepté, nous encourageons le BE à chercher un financement auprès de partenaires.

***Dev5- Des anciennes archives qui traînent dans la maison d'édition***

Nous retenons que ces machines non serviables soient vendues.

***Dev6- De l'équipement de la librairie***

Le principe est accepté c'est au technicien de prendre cela en charge pour la faisabilité.

***Dev 7. Réfection du bâtiment CPDLC***

Que la maison s'en occupe.

***Dev 8. Prime aux gestionnaires de la maison***

Le principe est accepté et que le CA traite la question à son niveau.

***Dev 9. Utilisation des documents produits par le CPDLC***

Le principe est accepté. Que la maison produise des documents de qualité et que les prix soient accessibles à tous.

***Dev 10. De l'encouragement des différentes structures***

Nous encourageons les différents comités de littératures à produire leurs documents au niveau du CPDLC. Que ces documents soient à la hauteur de nos différentes communautés.

***Dev 11. Hausse du budget du DDAS***

Le principe est accepté. Cf. Finances budget 2013.

***Dev 12. Des séminaires de renforcement de capacités***

L'idée est acceptée pour l'organisation des séminaires de renforcement de capacités au personnel des différents comités.

***Dev 13. De l'initiative des fiches d'aides pour les orphelins***

Que les départements prennent en compte cette initiative.

***Dev 14. De la réfection des EPP Djamboutou et Sanguéré***

Le principe est accepté à raison d'un million de francs chacune.

***Dev 15. De l'harmonisation et des avancements du personnel des EPP***

Que les avancements reprennent et que le comité d'éducation et le SEDUC s'asseyent pour la faisabilité.

***Dev 16. De la création d'une centrale pharmaceutique***

Le principe est accepté pour la création.

***Dev 17. De la réfection du centre de santé de Pouss***

Le principe est accepté mais que le centre s'en charge.

***Dev 18. Besoin en personnel dans les centres de santé***

Le principe est accepté mais la faisabilité revient au BE et CA si les conditions sont réunies.

***Dev 20. De la création d'un comité technique, de l'actualisation du RI de l'œuvre de santé, de l'harmonisation du salaire des personnels, de la définition des cahiers de charges des comités locaux de santé,***

Nous demandons au BE, CA et la coordination de mettre en place ces projets.

***Dev 21. Des doléances de la Région Ecclésiastique de Yagoua concernant les inondations***

Que le BE et le CA étudient ces doléances dans les meilleurs délais. La date du 14 avril 2013 est retenue pour les offrandes de toute nature.

***Dev 22. De la Radio Labar de Maga***

Cette Radio étant opérationnelle, beaucoup reste à faire. Que le BE et le CA prennent des bonnes mesures pour l'entretien de cette Radio.

***Dev 23. De l'augmentation des revenus de l'Eglise***

Nous encourageons nos fidèles à donner le meilleur d'eux-mêmes pour la bonne marche de l'Eglise et de ne plus continuer avec les pièces rouges.

## **V. COMMISSION DE FINANCES**

### ***Fin 1 : Augmentation de notre soutien au budget de fonctionnement du CEPCA***

Nous acceptons d'augmenter notre contribution à hauteur de 100 000 FCFA selon la demande du CEPCA, ce qui donne un montant annuel de 500 000 F.

### ***Fin 2 : Augmentation du salaire du Président de l'Eglise :***

Vu la charge et les responsabilités du Président de l'Eglise,

Vu la proposition du département de finances,

Vu la recommandation du Conseil d'Administration d'augmenter son salaire,

Nous acceptons l'augmentation du salaire du président de l'Eglise de 13 % à compter de janvier 2013. Ce qui ne l'empêche pas d'être rattaché à une paroisse.

### ***Fin 3. L'augmentation de primes des deux vice-présidents de l'Eglise.***

Le principe d'harmoniser les primes de deux Vice-présidents à 40 000 F CFA le mois est accepté. Nous voulons qu'il soit inclus dans le budget à partir de janvier 2013.

### ***Fin 4 : Les activités génératrices de revenus.***

Le principe est accepté et la commission demande au BE de s'y pencher pour les études de faisabilité.

### ***Fin 5 : Principe de féliciter les Régions et les Consistoires qui ont versé le fonds (cartes et 10%) à hauteur de 90 % et plus.***

Nous acceptons le principe. Et que cela soit également étendu de manière progressive à toutes les structures. Pour ce qui est du taux d'encouragement, cela relève du BE.

### ***Fin 6 : Utilisation des carnets de caisse EFLC.***

Etant donné que toute transaction financière exige une pièce justificative, nous encourageons ceux qui n'en utilisent pas jusque-là de se rapprocher de la maison d'édition pour s'en procurer. Cependant, nous recommandons au responsable de la maison d'édition de mettre à la disposition des Régions ces documents pour faciliter leur acquisition.

NB. L'argent ne doit pas circuler sans reçu.

### ***Fin 7 : Séminaire de formation en gestion financière et administrative des leaders.***

Le principe est accepté et encourageons le BE de continuer avec la formation en administration actuellement amorcée.

### ***Fin 8 : Dépassement de certaines lignes du budget.***

Nous acceptons que les principes comptables de plafonnage des lignes budgétaires soient respectés. Toutefois, en cas de dépassement que la ligne imprévu soit utilisée et que le Trésorier prenne soin de mettre en relief cette ligne pour la nouvelle budgétisation future.

**Fin9. Prise en charge des enfants des missionnaires et leurs vacances.**

Etant donné que le soutien prévu par le partenaire ne suffit pas pour couvrir les charges des vacances des missionnaires, nous maintenons le montant de 1000 000 de francs du budget. Toutefois nous demandons au BE de négocier les charges en extra pour couvrir la totalité des frais de voyage avec les partenaires.

Cependant, nous insérons une ligne de 900 000 dans le budget pour la prise en charge des 6 enfants de missionnaires.

**Fin 10 : Ligne des primes et FPPO des directeurs et enseignants EBR**

Etant donné que le salaire des enseignants et des directeurs des EBR sont pris en charge par l'Eglise, nous proposons que les primes et les FPPO soit à la charge des régions. Cf. Education

**Fin 11 : Soutien évangéliste à Ngaoundéré et des pasteurs à Mbé, Datchéka et Moulvoudaye.**

Nous acceptons le principe du soutien, mais que cela soit inclus dans le projet d'évangélisation financé par le partenaire et piloté par le BE.

1. Datchéka, le soutien à moitié pour une période de 2 ans.
2. Moulvoudaye pour une période de 3 ans suivi d'une évaluation, mais le presbytère doit être pris en charge par la Région de Maroua et les 5 consistoires initiateurs de ce projet.
3. Mbé-Ngaoundéré 3 ans suivi d'une évaluation.

**Fin 12. LE BUDGET TOTAL DE L'EGLISE 2013**

Montant équilibré en recettes et en dépenses à la somme de **137 160 200 F**

**Fin 13. La gestion des cartes et des 10 %.**

Le pasteur est la personne ressource pour l'animation et le contrôle des fonds des cartes et des 10%.

Après avoir collecté les fonds, il est invité de les décharger au trésorier du district ou paroisse autonome pour transmission contre reçu.

Toutefois les fonds doivent transiter entre les trésoriers de la base jusqu'au niveau du synode sans mettre assez de temps à chaque niveau. Nous rappelons que les trésoriers des régions doivent en ce qui les concerne envoyer les fonds tous les mois (de préférence les 25 de chaque mois) à la trésorerie de l'Eglise pour couvrir les charges du budget prévu à cet effet.

Nous réitérons la fidélité dans le prélèvement et l'honnêteté dans la transmission des fonds des cartes et des 10%.

Nous rappelons que les placements des cartes ne suppriment pas le prélèvement des 10%.

**Fin 14 : Les recouvrements des fonds des cartes et des 10% des années antérieures.**

Nous demandons avec insistance que les dettes soient versées à la trésorerie de l'Eglise le plus tôt que possible.

Il en est de même pour les cartes non placées de l'année antérieure qu'elles soient retournées pour besoin de comptabilité.

***Fin 15 : Opération 150 millions.***

Vu l'importance de l'opération 150 millions destinée à réaliser les projets de l'Eglise à savoir : l'aumônerie de Maroua, la construction du siège de l'Eglise, les bureaux des régions, ... nous encourageons la relance du projet.

Cependant nous demandons aux chefs des régions de développer la stratégie de recouvrement dès maintenant en impliquant tous les pasteurs à tous les niveaux. A cet effet, les rapports doivent être présentés au prochain conseil général de l'Eglise.

Le Comité national est chargé en ce qui le concerne du suivi de cette opération en collaboration avec le BE.

***Fin 16 : Soutien des missionnaires de Mali en céréales.***

Etant donné que le niveau de salaire de nos missionnaires au Mali ne suffit pas pour leur famille, nous acceptons de soutenir nos missionnaires de Mali avec les céréales. D'où l'ouverture d'une ligne du budget d'un montant de 540 000 F CFA, soit 6 sacs par missionnaires par an.

Nous proposons les offrandes des paroisses pour les missionnaires au Mali soit libellés en recette et en dépenses dans le budget de l'Eglise, soit 1 800 000 F. Nous rappelons que les dates prévus pour cette opération sont fixées au 9 juin et 13 octobre 2013. Nous encourageons les responsables concernés à une très bonne sensibilisation de cette opération.

***Fin 17 : Achat moto et fonctionnement coordination hôpital Martha Adaire.***

Nous sommes conscients que le besoin d'une moto est réel, mais nous demandons au BE de monter un projet non seulement pour la moto, mais aussi pour une ambulance et une voiture 4x4 pour le fonctionnement de la coordination des œuvres de santé. En priorité, la moto et à long terme les véhicules.

Nous demandons que les 500 000 F CFA de coordination soient répartis sur les différents centres de santé.

## BUDGET APPROUVE 2013

<b>RECETTES BUDGETAIRES</b>		<b>Montants</b>
<b>Recette des 10% des REGIONS</b>	9000 REGION ECCLESIAST MAROUA	<b>8 000 000</b>
	9001 REGION ECCLESIAST GAROUA	<b>10 240 000</b>
	9002 REGION ECCLESIAST YAGOUA	<b>8 200 000</b>
	9003 REGION ECCLESIAST GUIDER	<b>8 000 000</b>
	9004 REGION ECCLESIAST DOUKOULA	<b>3 500 000</b>
	9005 REGION ECCLESIAS YOUNDE	<b>5 200 000</b>
<b>Sous-total des Recettes 10% des Régions</b>		<b>43 140 000</b>
<b>Recettes cartes membres des régions</b>	8000 Cartes membres Guider	<b>8 000 000</b>
	8001 Cartes membres GAROUA	<b>12 200 000</b>
	8002 Cartes membres MAROUA	<b>9 000 000</b>
	8003 Cartes membres YAGOUA	<b>12 000 000</b>
	8004 Cartes membres DOUKOULA	<b>5 000 000</b>
	8005 Cartes membres YAOUNDE	<b>3 000 000</b>
<b>Sous-total pour Recettes cartes des régions</b>		<b>49 200 000</b>
<b>Recettes diverses</b>	1211 Location de la salle de confer	<b>880 000</b>
	1212 Apport des partenaires	<b>35 390 200</b>
	1213 Prélèvement sur les projets	<b>2 000 000</b>
	1214 Prélèvement sur institutions	<b>1 500 000</b>
	1215 Autres recettes (Locat.véh, dons etc.	<b>800 000</b>
	Location cite par MTN	<b>2 250 000</b>
	Offrande des paroisses pour Mission au MALI	<b>1 800 000</b>
	1216 Autres contrib au budget années antérieures	<b>200 000</b>
<b>Sous-total pour Recettes diverses</b>		<b>44 820 200</b>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>137 160 200</b>

<b>DEPENSES BUDGETAIRES</b>		
<b>Direction centrale</b>		
	1301 Salaire du personnel	<b>8 400 000</b>
	1302 Santé du Président	<b>250 000</b>
	1303 Prime du personnel	<b>3 770 000</b>
	1304 Transport Président pour congé	<b>150 000</b>
	1307 Charges patronales	<b>5 000 000</b>
	1308 Indemnité du personnel	<b>660 000</b>
	1321 Electricité Président, bureau et Secrétaire général	<b>1 600 000</b>
	1320 Eau Président, bureau et Secrétaire général	<b>660 000</b>
	1331 Consom. Tel Portable	<b>1 500 000</b>
	1340 Fourniture de bureau	<b>550 000</b>
	1330 Internet synode	<b>800 000</b>
	1341 Documentation BE	<b>50 000</b>
	1351 Entretien véhicule	<b>3 000 000</b>
	1352 Aménagement presbytère	<b>500 000</b>
	1354 Carburant et Lubrifiants	<b>2 000 000</b>



1355 Déplacement CA	<b>600 000</b>
1356 Déplacement BE	<b>3 500 000</b>
1360 Entretien maison Président	<b>500 000</b>
1361 Entretien siège	<b>300 000</b>
1370 Frais de Réception	<b>1 500 000</b>
1376 Frais Consultant projet	<b>600 000</b>
Equipement de bureau	<b>500 000</b>
Mil du président	<b>200 000</b>
1377 Frais bancaires	<b>250 000</b>
<b>Sous-total pour Direction centrale</b>	<b>36 840 000</b>
<b>Institut Supérieur de Théologie</b>	
Salaire du personnel	<b>8 460 000</b>
Indemnité du personnel	<b>2 250 000</b>
Céréales Doyen	<b>120 000</b>
Charges patronales (CNPS)	<b>1 328 400</b>
Prime du personnel	<b>360 000</b>
Céréales secrétaire académique	<b>120 000</b>
Céréales Yamaka	<b>120 000</b>
Céréales bibliothécaire	<b>120 000</b>
Gardiens (02)	<b>360 000</b>
Honoraires enseignants vacataires*	<b>2 000 000</b>
Electricité ETK	<b>800 000</b>
Communication	<b>200 000</b>
Internet	<b>120 000</b>
Assurance et vignettes et contrôle technique	<b>300 000</b>
Voyages	<b>1 500 000</b>
Entretien véhicule et carburant	<b>1 300 000</b>
Fournitures de bureau et consommables informatiques	<b>600 000</b>
Séminaire pédagogique enseignants EBR/ETK	<b>100 000</b>
Réception ETK	<b>300 000</b>
Titre foncier	<b>1 000 000</b>
Documentation Bibliothèque	<b>200 000</b>
Abonnement journal	<b>20 000</b>
Boite postale	<b>25 000</b>
Entretien des bâtiments	<b>1 000 000</b>
Arriérés Factures et soutien famille Mbébebe 2012	<b>460 000</b>
Achat ordinateurs et accessoires	<b>600 000</b>
Entretien équipements Forage et puits	<b>100 000</b>
Contribution EFLC Route ELF – ETK	<b>3 000 000</b>
Formation des épouses des étudiants	<b>200 000</b>
FPPO	<b>210 000</b>
Soutien famille Mbérébé	<b>300 000</b>
Etudiants pasteurs	<b>5 280 000</b>
Etudiants laïcs	<b>1 800 000</b>
Allocation Livres	<b>850 000</b>
Allocation mil étudiants pasteurs	<b>825 000</b>
Allocation mil étudiants laïcs	<b>270 000</b>

<b>Sous-total pour Institut de Théologie</b>	<b>36 598 400</b>
<b>Dép. EBM</b>	
1711 Salaire enseignant EBM	540 000
1713 CNPS EBM	120 000
1715 Santé EBM	150 000
1722 Bornage terrain EBM	467 800
1740 Fournitures EBM	100 000
1750 Déplacement EBM	200 000
1751 Prime Directeur EBM	40 000
1710 Salaire dir EBM	600 000
1760 Réception EBM	50 000
1723 Entretien bâtiment EBM	120 000
1761 FPPO EBM	60 000
indemnité de transport enseignant	50 000
Professeur visiteurs	150 000
Forage EBM	500 000
1762 Equipement tables EBM	200 000
1770 DIVERS EBM	40 000
<b>Sous-total pour Dép. EBM</b>	<b>3 387 800</b>
<b>Evangélisation</b>	
1501 Soutien coordinat. Evangélistat	300 000
1502 Prime Coord. Evangélisation	95 000
1508 Soutien Evangéliste Mappé	180 000
1509 Soutien 3 évangél Yaoundé	900 000
1517 Prise en charge enfant mission	900 000
1518 Vacances famille missionnaire	1 000 000
1519 Suivi évang Bongor Nord	1 000 000
1520 Constrchap, Tchol, Toubou	500 000
1521 Soutien 2e Pasteur DOUALA	300 000
1522 Soutien 2 Evangélistes de Pina	420 000
1523 Entretien maison CordévangMra	50 000
1530 Tel Coordinateur Evangélistatio	50 000
1540 Fourniture de bureau	50 000
1550 Entret et Carb. moto coord Eva	50 000
1551 Voyage Coordinat Evangélistati	150 000
1569 Salaire Pasteur de Dang Ndéré	500 000
1570 Santé Coordinateur Evangélistat Adjoint	40 000
1571 Seminaires Coordinat Evangélistis	70 000
1573 Loyer pasteur NDANG NDERE	240 000
1575 Program activités CoordEvangé	500 000
Soutien en céréale Missionnaire MFLM	540 000
soutien Missionnaires MALI	1 800 000
1577 Prime cordinateur de Mission au Mali	280 000

<b>Sous-total pour Evangélisation</b>	<b>9 915 000</b>
<b>Développement</b>	
1601 Secteur du Développement Rural	100 000
1602 Département d'Actions Sociales	475 000
<b>Sous-total pour Développement</b>	<b>575 000</b>
<b>Dep. Communication</b>	
1840 Fournitures de bureau Communic	200 000
1841 Almanach EFLC	1 000 000
1870 Divers départ communication	100 000
<b>Sous-total pour Dep. Communication</b>	<b>1 300 000</b>
<b>Charges Communes</b>	
1957 Soutien 4 Enseignants EBR	2 160 000
1910 PrimDir. Ecoles de dimanche	50 000
1911 Confect program manuel didacti	450 000
1913 Gardien(Yga, Mra, Mogode	320 000
1914 Frais contentieux	2 500 000
1916 Soutien Pasteur Padarmé	360 000
1917 Dépenses Assemblée Générale	3 700 000
1922 Dépl directeur génér des EBR	100 000
1923 Indem dir génér des EBR	20 000
1950 Voyages comité	2 500 000
1951 Voyages à l'étranger	1 700 000
1953 Entretien stations EFLC	600 000
1956 Anniversaire EFLC	100 000
1958 Contribution past en détresse	800 000
1960 Soutien past retraités 31	3 300 000
1970 JCEFLCAM	100 000
1971 Déplacement dir. Ecole dimanche	100 000
1972 Facture et salaires antérieurs	3 000 000
1973 Aides aux nécessiteux	200 000
1974 Imprévus	1 000 000
1975 Transp étudiants past fin pour m	500 000
1976 Soutien EPP	300 000
1977 Document retraite pastorale	500 000
1978 Salaire 4 Directeurs EBR	2 400 000
1980 Presbytère Douala	500 000
1983 Contribution CNPS EPP	3 120 000
1907 Cntribut. bourse etud. En Fourma	800 000
1979 Remboursement dette EFLC	6 000 000
Prime au Président des régions	720 000
Cérémonie de mise en retraite pasteurs	1 264 000
<b>Sous-total pour Charges Communes</b>	<b>39 164 000</b>
<b>Engagement Extérieur</b>	
2001 CEPCA	500 000
2002 ACTALLIANCE	900 000
2003 MICCAO	240 000

	2004 ABC	<b>150 000</b>
	2005 SAWTU LINJIILA	<b>90 000</b>
	2006 LUCWA	<b>700 000</b>
	2007 FLM	<b>350 000</b>
<b>Sous-total pour Engagement Extérieur</b>		<b>2 930 000</b>
<b>Investissements</b>		
	2100 Caisse d'investissement	<b>200 000</b>
	2102 Const muraille station Garoua	<b>600 000</b>
	Réfection EPP Djamboutou et Sanguéré	<b>2 000 000</b>
	2105 Construction. maison past. Wina	<b>200 000</b>
	2106 Construction maison EBM	<b>250 000</b>
	2109 Frais de suivi Mokolo	<b>100 000</b>
	2110 Terrain de Dang Ngaoundéré	<b>750 000</b>
	2112 Etude plan siège Egl et région	<b>100 000</b>
	2113 Achat 3 motos Régions	<b>2 250 000</b>
<b>Sous-total pour Investissement</b>		<b>6 450 000</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>137 160 200</b>

## RESULTATS DES VOTES

### Bureau Exécutif

–	Président :	Rév. GOYEK Robert	4 ans
–	1 <sup>er</sup> Vice-président :	Rév. HAMAN Abraham	2 ans
–	2 <sup>e</sup> Vice-président :	Rév. LADIBE Lucas	1 an
–	Secrétaire Général :	Rév. WADA Philippe	2 ans
–	Trésorier Général :	M. GANDAF Silas	2 ans

### Conseil d'Administration

–	M. MBAIROBE GABRIEL		3 ans
–	M. ZOUA HOULI Abraham		1 an
–	M. SIRA Léon		1 an
–	Son Exc. M. ZACHARIE PEREVET		2 ans
–	M. DJONWE Benoît		2 ans
–	M. LMAZABO Benjamin		2 ans
–	M. MOKSIA Charles		2 ans
–	Rév. AMINOU BITANG	Région Ecclésiastique de Garoua	
–	Rév. Dr NAMBASSOU Pierre	Région Ecclésiastique de Maroua	
–	Rév. HINA Julien	Région Ecclésiastique de Yagoua	
–	Rév. MAIGARI Victor	Région Ecclésiastique de Guider	
–	Rév. KIDWE François	Région Ecclésiastique de Doukoula	
–	Rév. KODGA Benoît	Région Ecclésiastique de Yaoundé	

### Conseil du Département de Ministère pastoral

–	Rév. REYANG Clément		1 an
–	Rév. Dr SISSOU Isaac		2 ans

### Comité d'ordination

–	Rév. LAPEUBE Silas		1 an
–	Rév. HOURSANG Jacques		1 an
–	Rév. ZRA YAKOUBOU		2 ans

### Comité de Retraite pastorale

–	Rév. DOURAM Christophe		1 an
–	Rév. BOUBA Djabam		1 an
–	Rév. DAYANG Joseph		2 ans

### Comité d'accompagnement Spirituel

–	Rév. PELALNE Esaïe		1 an
–	Rév. DALI Marc		1 an
–	Rév. YONKI Silas		2 ans
–	Rév. DAMBA Marc		2 ans

### Conseil du Département d'Évangélisation Et Mission

–	Rév. PAYANG Pierre		1 an
–	Rév. ALI ABEGUE Martin		2 ans

### **Comité de Mission**

- Rév. GUEGUENG Joseph 1 an
- Rév. VAKALAMSOU JD 2 ans

### **Comité d'évangélisation**

- Rév. ATANGANA Albert 1 an
- Rév. HAMAN Robert 2 ans
- Rév. ATROUMAPYE 2 ans
- Le Coordonnateur Général
- Le Coordonnateur Général adjoint

### **Conseil du Département d'Education Chrétienne**

- Rév. NJENGINAMBAI Manassé 1 an
- Rév. NGARA Robert 2 ans

### **Comite Scolaire de Théologie (à remplacer par le CA ultérieurement)**

- Rév. HOURSANG Jacques
- Rév. ISSALNE Pierre
- Rév. REYANG Clément
- Rév. LAPEUBE Silas

### **Comité d'Ecole du Dimanche et des Districts**

- Rév. DJIVINA Jean Adonis 1 an
- Rév. SAVALAM Stéphanus 2 ans
- Rév. TIVOUNDIKNA Etienne 1an

### **Conseil du Département Des Finances**

- M. GADSOU 1 an
- M. MOKSIA Jacques 2 ans

### **Comité de contrôle et de vérification**

- M. MALIKI Joël 1 an
- M. OUMAROU Lukas 2 ans

### **Comité CPDLC**

- Rév. ASSINGA Thomas 1 an
- Rév. DJAKDJING 1 an
- M. SOURNA Edmond 2 ans
- M. OUSMAN Soba 2 ans

### **Comité de traduction**

- Rév. YONKI Silas 1 an
- Rév. KADIR Moussa 1 an
- Rév. DJIVINA Jean Adonis 2 ans
- Rév. ASSINGA Thomas 2 ans

### **Conseil du Département Du Développement Rural**

- M. MAMAI Jean 1 an
- M. MAYANDA Albert 1 an
- M. FALAINA Michel 2 ans

### **Comité d'agriculture**

- Rév. PELALNE Esaïe 1 an
- Rév. DJONA Alain 1 an
- M. KOSGA André 2 ans
- M. HINA Justin 2 ans

### **Comité d'Elevage**

- Rév. AGALGABA Joseph 1 an
- Rév. EGRI WOWE Walter 2 ans

### **Conseil du Département d'Action Sociale**

- Rév. HOUYOUK Philippe 1 an
- Rév. NGRASSOU Marcs 2 ans

### **Comité de santé**

- M. WAGA Emmanuel 1 an
- M. MALIKI Marc 1 an
- Rév. NDEOURINE Jacob 2 ans
- Dr BARA Thomas 2 ans

### **Comité d'Education**

- M. VANDI Joseph 1 an
- Rév. GOUMALA Albert 1 an
- Rév. MASSOU Paul 2 ans
- M. DIKWE Raymond 2 ans

### **Conseil du Département de Communication**

- M. MAIGARI Victor 1 an
- M. MOKSIA Charles 2 ans

### **Commission de Réflexion Théologique et de Liturgie (Voir BE)**

- Rév. Dr DAWAIL Samuel
- Rév. Dr SISSOU Isaac
- Rév. Dr WAPOU Daniel
- Rév. Dr NAMBASSOU Pierre
- Rév. AGOUNA david
- Rév. WADA Philippe
- Rév. AGALGABA Pierre

## Comité d'Action Médiatique

### Région Ecclésiastique de Garoua

- Dr WADE Abel (Garoua)
- Rév. FATSIA (Ngaoundéré)

### Région Ecclésiastique de Maroua

- M. KAIGAMA Victor (Maroua)
- M. DAMA André (Kaélé)

### Région Ecclésiastique de Yagoua

- Rév. DJIVINA Jean Adonis (Wina)
- M. TABGA Bernard (Doukoula)

### Région Ecclésiastique de Guider

- M. RIKIDAI Jean (Guider)
- M. DJONWE Benoît (Bourha)

### Région Ecclésiastique de Doukoula

- Rév. NGARVOUNSI Tekna (Yagoua)
- M. ASSOUA Moïse (Kousserè)

### Région Ecclésiastique de Yaoundé

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

Fait à Louvoug - Pouss, le **23 Février 2013**

**Le Secrétaire Général**

**Le Président**

***Rév. WADA Philippe***

***Rév. GOYEK Robert***



## APPEL DES DELEGUES PAR REGION ET CONSISTOIRE

REGIONS ET CONSISTOIRES	NOMBRE DES DELEGUES	NOMBRE DES INVITES	NOMBRE AUDITEURS
<b>Région Ecclésiastique de Garoua</b>	<b>78</b>	<b>9</b>	
1. Bibémi	5		
2. Garoua	19	3	
3. Houla	6	1	
4. Lagdo	12		
5. Mayo-Rey Centre	4		
6. Mayo-Rey Est	2		
7. Ngong	16	5	
8. Pitoa	14		
<b>Région Ecclésiastique de Doukoula</b>	<b>30</b>	<b>02</b>	
1. Doukoula	5		
2. Gobo	6	1	
3. Guidiguis	6		
4. Touloum	7	1	
5. Wina	6		
<b>Région Ecclésiastique de Maroua</b>	<b>56</b>	<b>11</b>	
1. Dargala	9	4	
2. Kaélé	12	2	
3. Maroua	12	3	
4. Mindif	3		
5. Moutourwa	10	2	
<b>Région Ecclésiastique de Guider</b>	<b>39</b>	<b>15</b>	
1. Bourha	8	6	
2. Figuil	9	1	
3. Guider	9	5	
4. Mogodé	8	2	
5. Mokolo	5	1	
<b>Région Ecclésiastique de Yagoua</b>	<b>78</b>	<b>12</b>	
1. Bégué	10		
2. Kaï-Kaï	11		
3. Kousseri	5	1	
4. Logone Birni	5	3	
5. Maga	9	1	
6. Pouss	11	3	
7. Vélé	6	2	
8. Yagoua	11	2	
<b>Région Ecclésiastique de Yaoundé</b>	<b>07</b>	<b>04</b>	
1. Douala	2	1	
2. Yaoundé	5	3	
<b>TOTAL</b>	<b>288</b>	<b>53</b>	

# LISTE DES DELEGUES PAR REGION ET CONSISTOIRE

## REGION ECCLESIASTIQUE DE GAROUA

<b>BIBEMI</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rév. WANIE Emmanuel</li> <li>2. Rév. PAVOURI Pierre</li> <li>3. Rév. SOUGNABE Nathan</li> <li>4. YAYA Markus</li> <li>5. ARIAM René</li> </ol>
<b>GAROUA</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rév. GOYEK Robert</li> <li>2. Rév. WADA Philippe</li> <li>3. Rév. LADIBE Lukas</li> <li>4. Rév. DAMBA Marc</li> <li>5. Rév. NAI Pierre</li> <li>6. Rév. AMINOU BITANG Jonas</li> <li>7. Rév. ISSA Philippe</li> <li>8. Rév. ZOURMBA Daniel</li> <li>9. Rév. KALDI Daniel</li> <li>10. Rév. KODJI Yohanna</li> <li>11. Rév. AGOUNA David</li> <li>12. Rév. GOUDOUM François</li> <li>13. MOKAJI Esaïe</li> <li>14. RIDAI Osée</li> <li>15. HINGOBE René</li> <li>16. NAMSO Albert</li> <li>17. TCHOMKIBO Jean</li> <li>18. SOURNA Edmond</li> <li>19. MANWE Robert</li> <li>20. SIRA Léon</li> </ol>
<b>AUDITEURS</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>21. MALBOUNG Jean Lambert (Pst. Stag.)</li> <li>22. DABA Vivien (Pst. Stagiaire)</li> <li>23. GOUNOURE Pierre (Pst. Stagiaire)</li> </ol>
<b>HOULA</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rév. GOLDONG Jean Marie</li> <li>2. Rév. LECMATA Jean</li> <li>3. Rév. GOULDOUM Pierre</li> <li>4. Cat. TOUMBA Elie</li> <li>5. Cat. ABDOU Gilbert Gilbert</li> <li>6. Cat. HINDJOLBO Elisée</li> </ol>
<b>AUDITEUR</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>7. AMADOU Raphaël (Pst. Stagiaire)</li> </ol>
<b>LAGDO</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rév. EGRE WOVE Walter Joya</li> <li>2. Rév. NGARA Robert</li> <li>3. Rév. HAMAN Robert</li> <li>4. Rév. TAPGA Valentin</li> <li>5. Rév. MATH Brahim</li> <li>6. Rév. DEGAULLE GLAGUE Abel</li> <li>7. Rév. ALKALI Silas</li> <li>8. Rév. BODEREL Jean</li> <li>9. Cat. WATIKA André</li> <li>10. Cat. BABINNE Napoléon</li> <li>11. Cat. Manassé Gilbert</li> <li>12. Cat. NDODDI Daniel</li> </ol>
<b>MAYO-REY CENTRE</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rév. NGARA Joseph</li> <li>2. Rév. SOULEY TCHAMAKI</li> <li>3. Cat. DOUMYELDI Luc</li> <li>4. AMINOU Jean</li> </ol>

<b>MAYO-REY EST</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rév. HAMAN ZABI</li> <li>2. Rév. BIANA Marc</li> </ol>
<b>NGONG</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rév. GALGABA Robert</li> <li>2. Rév. SOUMDJIFSOU Justin</li> <li>3. Rév. BERKOUDOU Jacques</li> <li>4. Rév. ATOUFA Daniel</li> <li>5. Rév. BLAKWE Jean</li> <li>6. Rév. NGRASSOU Marc</li> <li>7. Rév. FEKWA Robert</li> <li>8. Rév. FATSIA Pierre</li> <li>9. Rév. BARA Elvis David</li> <li>10. Rév. OUSMANOU Ibrahim</li> <li>11. DINGA DJAKSON</li> <li>12. DJOMAKA André</li> <li>13. ABLADAM Gabriel</li> <li>14. YAONA Gabriel</li> <li>15. Dr TCHOBSALA Daniel</li> <li>16. TOUMBA Jonas</li> </ol>
<b>AUDITEURS</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>17. MOKADJI Calvin</li> <li>18. BOUKAR Paul</li> <li>19. SAIDOU Lucien</li> <li>20. BOUDOUNA Abel</li> <li>21. AMADOU Abel</li> </ol>
<b>PITOA</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rév. ISSALNE Pierre</li> <li>2. Rév. REYANG Clément</li> <li>3. Rév. PAYANG Pierre</li> <li>4. Rév. ISSA VAGAI</li> <li>5. Rév. NDEOURING Jacob</li> <li>6. Rév. AMADOU TROUI André</li> <li>7. Rév. CHANG-INBE Etienne</li> <li>8. Rév. SAVALAM Stéfanos</li> <li>9. Rév. MOUGOULDOUM Pierre</li> <li>10. Rév. ABDOU VAGAI</li> <li>11. Cat. ABDOU Daniel</li> <li>12. Cat. NDOFLAGUINE Victor</li> <li>13. Cat. MOUNOUA Jean</li> <li>14. OUSMANE SOBA</li> </ol>

## REGION ECCLESIASTIQUE DE DOUKOULA

<b>DOUKOULA</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rév. MANTIGA Elie</li> <li>2. Rév. DAAYANG Joseph</li> <li>3. Rév. DJAKDJING Bernard</li> <li>4. Rév. DAMBE Jean</li> <li>5. Cat. WANG Jean</li> </ol>
<b>GOBO</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rév. HOURSANG Jacques</li> <li>2. Rév. GASSISSOU Isaac</li> <li>3. Rév. GOLO Moïse</li> <li>4. Rév. GAIRE Enock</li> <li>5. NINGAINA Marcel</li> <li>6. KOUBERDA Pierre</li> </ol>
<b>AUDITEUR</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>7. YABANA Emmanuel (Pst. Stagiaire)</li> </ol>

<b>GUIDIGUIS</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rév. REWE Martin</li> <li>2. Rév. TAORE Daniel</li> <li>3. Cat. TCHOBKREO Albert</li> <li>4. Cat. MBARA Isaac</li> <li>5. Cat. LARA Raphaël</li> <li>6. PELDJAO Philémon</li> </ol>
<b>TOULOUM</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rév. QUIDWE François</li> <li>2. Rév. LAWE Gilbert</li> <li>3. Cat. TEMGA Gabriel</li> <li>4. Cat. NGNOMO Jean</li> <li>5. Cat. MENWE Blaise</li> <li>6. KODMO Armand</li> <li>7. KAOSSIRI Paul</li> </ol> <p style="text-align: center;"><b><u>AUDITEUR</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>8. DJARYANG MAISSALA (<i>Pst. Stagiaire</i>)</li> </ol>
<b>WINA</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rév. KALVOUNANDI Daniel</li> <li>2. Rév. HESPIA Philémon</li> <li>3. Rév. DJIVINA Jean Adonis</li> <li>4. Cat. KAMPETE Jonas</li> <li>5. SEMDI Mathias</li> <li>6. DJOOUNGUE Emmanuel</li> </ol>

## REGION ECCLESIASTIQUE DE MAROUA

<b>DARGALA</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rév. KILELA Pierre</li> <li>2. Rév. ATROUMPAI Simon</li> <li>3. Rév. YINKREO Salomon</li> <li>4. Cat. GASSINA Martin</li> <li>5. Cat. GUIDJARTOUANG Jacques</li> <li>6. DJARSIDI Alphonse</li> <li>7. MAKAL Salomon</li> <li>8. MOUSSA Marcel</li> <li>9. ABOUMBA Philippe</li> </ol> <p style="text-align: center;"><b><u>AUDITEURS</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>10. HAMANA Herman (<i>Pst. Stagiaire</i>)</li> <li>11. SOLEMA Etienne (<i>Pst. Stagiaire</i>)</li> <li>12. NDJIDDA Samuel</li> <li>13. TCHANGRE Jean</li> </ol>
<b>KAELE</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rév. HOUSSOUBO Clément</li> <li>2. Rév. Dr NAMBASSOU Pierre</li> <li>3. Rév. TCHOUBOURKA</li> <li>4. Rév. SANDA SOULEY</li> <li>5. Rév. Dr DAWAI Samuel</li> <li>6. Rév. YAMAKA François</li> <li>7. Rév. WANIE Jacques</li> <li>8. BARE</li> <li>9. Cat. PAYANG Narcisse</li> <li>10. Cat. DANBE Daniel</li> <li>11. Cat. WOULDAMKOU Victor</li> <li>12. GODJE Jonas</li> </ol> <p style="text-align: center;"><b><u>AUDITEURS</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>13. GOMNA MINKREO (<i>Pst. Stagiaire</i>)</li> <li>14. PAFING François (<i>Pst. Stagiaire</i>)</li> </ol>

<b>MINDIF</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rév. NAINAI Stephanus</li> <li>2. Rév. DAOUDA Robert</li> <li>3. Cat. WOULDAMKOUA Jean-Marie</li> </ol>
<b>MAROUA</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rév. MANDO NDJASSAM Raphaël</li> <li>2. Rév. BELLO Jean</li> <li>3. Rév. PELALNE Esaïe</li> <li>4. Rév. Dr SISSOU Isaac</li> <li>5. Rév. MOUSSA Gabriel</li> <li>6. Rév. OUMAROU Jean GARGA</li> <li>7. Rév. DJONA Alain</li> <li>8. Rév. VAKALAMSOU Jean-Didier</li> <li>9. SAINI Esaïe</li> <li>10. LAKMISSIA Martin</li> <li>11. TANSOUBA Martin</li> <li>12. ABOUKAR André</li> </ol> <p style="text-align: center;"><b><u>AUDITEURS</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>13. YAWE Simon (<i>Pst. Stagiaire</i>)</li> <li>14. NGOULOUM Luc</li> <li>15. AFAKA Joseph</li> </ol>
<b>MOUTOURWA</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rév. PAGORE Joël</li> <li>2. Rév. AMADOU YALLAH Abraham</li> <li>3. Rév. YONKI Silas</li> <li>4. Rév. WADOU Emmanuel</li> <li>5. Rév. NIRA Antoine</li> <li>6. Cat. DJOULDE Markus</li> <li>7. Cat. OUMAROU Paul</li> <li>8. GANDAF Silas</li> <li>9. FOUTCHOU Mathieu</li> <li>10. BEDA Samuel</li> </ol> <p style="text-align: center;"><b><u>AUDITEURS</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>11. BOUSSOKOUMDI Pharés (<i>Pst. Stag.</i>)</li> <li>12. KITIKIL Robert (<i>Pst. Stagiaire</i>)</li> </ol> <p style="text-align: center;"><b><u>INVITE</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>13. DIGWE Raymond</li> </ol>

## REGION ECCLESIASTIQUE DE GUIDER

<b>BOURHA</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rév. BOUBA NDJABAM David</li> <li>2. Rév. ZRA Yakoubou</li> <li>3. Rév. MALLOUM KOGE</li> <li>4. Cat. KEZATA Albert</li> <li>5. Cat. NAI Victor</li> <li>6. ARA Esaïe</li> <li>7. BANAKIA Timothée</li> <li>8. DJONWE Benoit</li> </ol> <p style="text-align: center;"><b><u>AUDITEURS</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>9. AMADOU Pierre</li> <li>10. VAGAI Albert (<i>Pst. Stagiaire</i>)</li> <li>11. DELI Joseph (<i>Pst. Stagiaire</i>)</li> <li>12. ISSA Samuel</li> <li>13. OVA Etienne</li> <li>14. MEIDI Pierre</li> </ol>
<b>FIGUIL</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rév. BOUBA Joseph</li> <li>2. Rév. MAIGARI Victor</li> <li>3. Rév. ATANGANA Albert</li> <li>4. Rév. BOURNENBE Gabriel</li> <li>5. Rév. OULABI Joseph</li> <li>6. Rév. HAMAN Jean LADANG</li> <li>7. Cat. NIRAKA Zacharie</li> </ol>

8. MOKSIA Charles 9. METEKA Jean <b>AUDITEUR</b> 10. DAOUA MBIRVI Paul ( <i>Pst. Stagiaire</i> )
<b>GUIDER</b> 1. Rév. TODOU DOUBLA 2. Rév. ADAMOU René 3. Rév. LAPEUBE Silas 4. Rév. HAMADOU Pierre 5. Rév. FADANE Jean 6. Rév. BAIMA Philippe 7. Cat. GONI Jude 8. VANIMA Paul 9. SALI Thomas <b>AUDITEURS</b> 10. OUDAM Thomas ( <i>Pst. Stagiaire</i> ) 11. MINTA Keven ( <i>Pst. Stagiaire</i> ) 12. MADI AIDAOU ( <i>Pst. Stagiaire</i> ) 13. YADADI Metusala 14. Cat. GOLSOU Albert
<b>MOGODE</b> 1. Rév. TCHINGRAO Philémon 2. Rév. KODJIRKI Yohanna 3. Rév. BEDA Joseph 4. Rév. DALI Marc 5. Rév. KODJI NOUHOU 6. Rév. TIME Jacob 7. Cat. TOUMBA Thomas 8. ZRA Timothée <b>AUDITEURS</b> 9. MOGIM Paul ( <i>Pst. Stagiaire</i> ) 10. IZE HAMAN Pierre ( <i>Pst. Stagiaire</i> )
<b>MOKOLO</b> 1. Rév. TIZE Mathieu Albert 2. Cat. TCHAVA Pierre 3. Cat. KODJI André 4. Cat. KODJI André TOUWE 5. Cat. KODJI Mathieu <b>AUDITEUR</b> 6. HAMAN Amos ( <i>Pst. Stagiaire</i> )

## REGION ECCLESIASTIQUE DE YAGOUA

<b>BEGUE</b> 1. Rév. DOREYSSOU AHANDA Elias 2. Rév. AIVAKAI Isaac 3. Rév. ZIGLA Esaïe 4. Rév. VEKLE François 5. Rév. HAWAM Reymond 6. Cat. AGALGABA Paul 7. Cat. DJIRGUI David 8. MALIKI Marc 9. NGADI Daniel 10. BARA Isaac
<b>KAÏ-KAÏ</b> 1. Rév. AHINAGOUVA Silas 2. Rév. DOUSSOUNA K. Victor 3. Rév. BOUBA Albert 4. Rév. MASSOU Paul 5. Rév. FOULLAH Daniel 6. Rév. LAWANE Jean 7. Cat. SIRINA Paul 8. AGALGABA Joseph 9. AGALGABA Pierre GREING 10. ATCHOUGAINI Ezéchiel 11. HINA Justin

<b>AUDITEURS</b> 12. Cat. AMANANKAI Josué 13. AZAHAO Jean 14. LOUINA Zacharie
<b>KOUSSERI</b> 1. Rév. GUEGUENG Joseph 2. Rév. ABBA MATNA 3. DOUBLA Moïse 4. HOUYOUK Philippe 5. MBARGA Marc <b>AUDITEUR</b> 6. ADOUM Simon ( <i>Pst. Stagiaire</i> )
<b>LOGONE BIRNI</b> 1. Rév. ASSOUKO Gabriel 2. Rév. DJIMDI David 3. HIRGUE Paul 4. EVELE Ernest 5. AMARGASSA Jonas <b>AUDITEURS</b> 1. ABBA Mathieu ( <i>Pst. Stagiaire</i> ) 2. DJOBTOUSSIA Moïse ( <i>Pst. Stagiaire</i> ) 3. EDI Gabriel
<b>MAGA</b> 1. Rév. AKTAI BOURMI Thomas 2. Rév. KATCHATNA Joseph 3. Rév. SOULONA Jonas 4. Rév. ASSINGA Thomas 5. Rév. BARA Joseph* 6. AWINAKAI David 7. NISSIDI Jérémie 8. HLAINAMKAI Ezéchiel 9. ADRINKAI Rouel <b>AUDITEUR</b> 10. KAMPETE André ( <i>Pst. Stagiaire</i> )
<b>POUSS</b> 1. Rév. AZAKINANI AWINI 2. Rév. ABEGUEDI YAI Frédéric 3. Rév. AMIDIGAINI Nathanaël 4. Rév. ALI ABEGUE Martin 5. Rév. DANZABE Zakarias 6. Rév. AFALNA Pierre 7. AMIDISSINI Esaïe 8. Cat. ALUSSINI Job 9. AZAMA Ricardo 10. WALNANKAI Robene 11. HIRHIRI Jean <b>AUDITEURS</b> 12. ATPAINI Benoit ( <i>Pst. Stagiaire</i> ) 13. ANAMAK Silas 14. Cat. ASSUENG Peter
<b>VELE</b> 1. Rév. DOUWOULTIA Daniel 2. Rév. AMADOU Daniel 3. Rév. KADIR MOUSSA Samuel 4. Rév. BATOUANGA Anatole 5. Cat. DAMNA Simon 6. Cat. KALBASSOU Martin <b>AUDITEURS</b> 7. SASSOU Jean Paul ( <i>Pst. Stagiaire</i> ) 8. BOURDAMSOU B. David ( <i>Pst. Stagiaire</i> )

#### YAGOUA

1. Rév. HINA Julien
2. Rév. TIVOUNDINA Etienne
3. Rév. DOURAM Christophe
4. Rév. GOUMALA Albert
5. Rév. AGALGABA Pierre
6. Cat. LEONA Albert
7. ADAMA GATSOU TCHAKLINA
8. NADAM Marcel
9. MOKSIA Jacques
10. Dr AFRIKAYE Marc
11. Rév. HAMANDJODA Gilbert

#### AUDITEURS

12. MOUSSA Pierre (Pst. Stagiaire)
13. ASSANA Gabriel (Pst. Stagiaire)

#### REGION ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE

#### DOUALA

1. Rév. KODGA Benoît
2. Rév. NOUWABE Josué
3. TCHOUTA Jean-Paul (Pst. Stagiaire)

#### YAOUNDE

1. Rév. MOUNKINE Zacharie
2. Rév. NGABANA Jean
3. Rév. HAMANA Lucas
4. LOUMKOUA Jacques
5. GNOWA Luc

#### AUDITEURS

6. FLAT LAGADO Jonas (Pst. Stagiaire)
7. BOUKAR DJIBRIL (Pst. Stagiaire)
8. NTONGA ZE Philémon (Pst. Stagiaire)

#### INVITEE

9. Mme BARA Julie

## ABREVIATIONS et ACRONYMES

- **AGO** : Assemblée Générale Ordinaire
  - **ASAPE** : Action pour la Sécurité Alimentaire et la Protection de l'Environnement
  - **C.A** : Conseil d'Administration
  - **EFLC** : Eglise Fraternelle Luthérienne du Cameroun
  - **EPP** : Ecole Privée Protestante
- IST** : Institut Supérieur de Théologie

DONNEES STATITIQUES		MAROUA	GUIDER	GAROUA	DOUKOULA	YAGOUA	YAOUNDE	TOTAL
1	Nombre de Districts			44				<b>44</b>
2	Nombre de Paroisses	141	122	276	147		22	<b>708</b>
3	Nombre d'annexes	38	98	181	80		11	<b>408</b>
4	Nombre de Pasteurs ordonnés	28	22	48	20		7	<b>125</b>
5	Nombre de Pasteurs non ordonnés	7	9	6	25		4	<b>51</b>
6	Nombre de Catéchistes	109	145	300	104		8	<b>666</b>
7	Nombre d'évangélistes	7	58	42	15		1	<b>123</b>
8	Nombre d'ouvriers retraités	Pasteurs	5	3	3	0	0	<b>11</b>
		Catéchistes	16	6	6	0	0	<b>28</b>
		Evangélistes	1	0	0	0	3	<b>4</b>
9	Nombre d'ouvriers nouveaux	Pasteurs	11	28	9	0	4	<b>52</b>
		Catéchistes	9	140	19	0	4	<b>172</b>
		Evangélistes	0	53	1	0	0	<b>54</b>
10	Nombre de nouvelles annexes	5	3	24	8		2	<b>42</b>
11	Nombre de nouvelles Paroisses	1	3	10	8		3	<b>25</b>
12	Nombre de membres communiants	7233	8062	15214	7299		2153	<b>39961</b>
13	Nombre de membres non communiants	590	644	1393	353		78	<b>3058</b>
14	Nombre d'enfants	8491	15080	25378	10645		1615	<b>61209</b>
15	Nombre de classes de catéchèses	160	185	282	172		32	<b>831</b>
16	Nombre de catéchumènes	2095	2283	4316	2624		310	<b>11628</b>
17	Nombre de Maîtres	166	186	452	217		26	<b>1047</b>
18	Nombres d'adultes baptisés	289	381	781	829		129	<b>2409</b>
19	Nombre d'enfants baptisés	679	1221	1965	961		232	<b>5058</b>
20	Nombre d'hommes confirmé	340	130	206	250		36	<b>962</b>
21	Nombre de femmes confirmées	174	161	237	336		37	<b>945</b>
22	Nombre de nouveaux convertis hommes	229	268	583	513		12	<b>1605</b>
23	Nombre de nouveaux converties femmes	226	300	670	630		16	<b>1842</b>
24	Nombre d'assistants au culte	19174	28128	45422	24210		3197	<b>120131</b>
25	Nombre d'Ecole de Dimanche	170	267	421	191		43	<b>1092</b>
26	Nombre d'élèves	8131	9683	20152	11999		1809	<b>51774</b>
27	Nombre de Moniteurs	405	454	822	617		125	<b>2423</b>
28	Nombre d'Ecoles de Districts	12	12	72	7		0	<b>103</b>
29	Nombre d'élèves	753	405	4081	250		0	<b>5489</b>
30	Nombre de Maîtres	60	31	83	35		0	<b>209</b>
31	Nombre d'EBR	0	0	0	0		0	<b>0</b>
32	Nombre d'étudiants	0	0	0	0		0	<b>0</b>
33	Nombre de Professeurs	0	0	0	0		0	<b>0</b>
34	Nombre de classes d'alphabétisation	22	7	21	31		2	<b>83</b>
35	Nombre d'élèves	261	130	934	238		8	<b>1571</b>
36	Nombre de Moniteurs	36	10	24	35		2	<b>107</b>

## RAPPORT FINANCIER 2012 PAR REGION

	REGIONS	DOUKOULA	GAROUA	GUIDER	MAROUA	YAGOUA	YAOUNDE	TOTAL
	<b>I. LES RECETTES</b>							
37	Report de l'an dernier	2367770	10 768 180	7 310 225	4 809 705		20993875	46 249 755
	Offrandes	4856395	33 276 813	16 101 186	18 909 604		14003150	87 147 148
	Dîmes	8479660	59 872 546	30 297 930	29 798 523		13114560	141 563 219
	Dons spéciaux	8850600	21 561 952	14 157 115	20 364 855		6592949	71 527 471
	Autres sources	5532270	129 085 329	91 202 806	43 920 541		24208175	293 949 121
	<b>TOTAL I</b>	<b>30 086 695</b>	<b>254 564 820</b>	<b>159 069 262</b>	<b>117 803 228</b>	<b>0</b>	<b>78 912 709</b>	<b>640 436 714</b>
	<b>II. LES DEPENSES</b>							
38	Pour les paroisses	16123070	146 873 247	66 217 078	60 817 804		35 627 930	290 031 199
	Pour les districts	7412760	42 847 270	10 391 595	15 856 455		8 278 150	76 508 080
	Pour les consistoires	1195000	8 588 200	9 360 380	6 723 570		3 171 952	25 867 150
	Pour la Région	447335	1 478 145	0	1 639 700		862 500	4 427 680
	Pour le Synode	1401475	11 940 625	3 447 810	4 988 445		2 694 000	21 778 355
	Pour l'Évangélisation	139360	3 926 710	1 129 475	1 708 658		526 675	7 430 878
	Pour le Développement	101000	4 437 995	442 015	528 850		0	5 509 860
	Pour les E.B.R.	105000	1 227 645	19 350	55 815		51 775	1 459 585
	Divers	1726050	26 412 840	12 453 367	19 815 581		404 910	60 812 748
	Pour l'ETK			0				0
	<b>TOTAL II</b>	<b>28 651 050</b>	<b>247 732 677</b>	<b>103 461 070</b>	<b>112 134 878</b>	<b>-</b>	<b>1 845 860</b>	<b>493 825 535</b>
39	<b>III. Reste à reporter (I - II)</b>	<b>1 435 645</b>	<b>6 832 143</b>	<b>55 608 192</b>	<b>5 668 350</b>	<b>-</b>	<b>77 066 849</b>	<b>146 611 179</b>